



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Pour une consultation directe des citoyens

LE CESE innove dans différents modes de consultation des citoyens pour favoriser le dialogue direct.

C'est ainsi qu'une plateforme participative a été mise en place sur le site du CESE sur le sujet « Réseaux sociaux : comment renforcer l'engagement ? ». La section de l'éducation, de la culture et de la communication recueillera les propositions des internautes jusqu'au 10 novembre 2016. Les internautes participeront ainsi à la rédaction des préconisations qui pourront faire partie du projet d'avis.

D'autre part, le CESE organise en partenariat avec le Comité économique et social européen (CES) un large débat le vendredi 14 octobre au Palais d'Iéna sur le sujet du socle européen des droits sociaux et sur la manière de les adapter aux changements du monde du travail. Chaque citoyen peut s'inscrire au colloque « Le socle européen des droits sociaux - Quelle Europe sociale ? » pour venir débattre et s'informer sur les normes minimales sociales en Europe. Les conclusions de ce débat serviront à la réflexion de celui du CESE sur le sujet dans le cadre de la saisine qui doit être rendue au Premier ministre à la fin de l'année.

TRAVAUX

Derniers avis adoptés

- Les certificats de qualification professionnelle
- La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique
- La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Actualités

- L'UNSA auditionnée sur le *Temps de vie des femmes*
- **Nouveau !** Le CESE fait participer les internautes à la rédaction de ses préconisations

Vie des CESER

- **Ile-de-France** : Les formations sanitaires et sociales : enjeux et perspectives
- Développement et amélioration de l'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

SUIVEZ-NOUS



@unsa_cese



CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Derniers avis adoptés



Les certificats de qualification professionnelle

Si les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont conçus pour répondre à des signaux de qualification pour les salariés, ils sont toujours liés à des champs d'activités qui eux-mêmes sont référés dans des conventions collectives. Les compétences ou capacités attestées sont avant tout focalisés sur une dimension d'opérationnalité immédiate. La colonne vertébrale d'un CQP est axée sur une approche à court terme et centrée sur un registre de travail. Pour les entreprises, la certification apporte la preuve lisible et

visible de la qualification des personnes. Avec les nouveaux dispositifs (CPF, entretien professionnel et financements) les CQP peuvent jouer un rôle essentiel dans l'accès à la qualification et la sécurisation des parcours professionnels pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et faiblement qualifiées.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/les-certificats-de-qualification-professionnelle>



Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA

L'UNSA revendique :

- ✓ plus de lisibilité dans l'offre de certification ;
- ✓ que la CNCP devienne l'instance d'évaluation des CQP ;
- ✓ de créer des CQPI dans l'objectif de sécuriser au mieux le salarié ;
- ✓ de favoriser les conditions de reconnaissance mutuelle des qualifications en Europe.



Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique

La valorisation des emplois verts est un vecteur essentiel de la transition écologique. La structuration et l'intégration réussie des compétences dans ces emplois et plus spécifiquement ceux en relation avec le secteur de la biodiversité participent à l'élaboration d'un corpus de réponses pérennes. Elles sont prometteuses en termes d'activité, intégrant et les enjeux mondiaux de la protection de l'environnement, et ceux du développement économique.

Le système de production actuel ne prend que partiellement en compte l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. A cet effet, il est nécessaire d'intégrer plus spécifiquement mais aussi plus transversalement la biodiversité dans le mode d'organisation de l'entreprise et dans sa stratégie de développement. Pour l'UNSA, La préservation de la biodiversité est une responsabilité partagée qu'il faut mettre en exergue pour garantir la prise de conscience des limites des ressources naturelles de la planète.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/contribution-des-emplois-de-la-biodiversite-la-transition-ecologique>

La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Les effets du dérèglement climatique constituent un enjeu de justice non seulement écologique mais aussi économique et social au niveau international, national, intergénérationnel. Ce sont les populations les plus démunies et les plus vulnérables de la société qui sont les premières victimes des conséquences de ce dérèglement, il est de notre responsabilité d'en corriger les effets démultipliateurs. Lutter contre le changement climatique offre une nouvelle opportunité d'instruire les conditions et critères d'une réactualisation de la lutte contre les inégalités et les injustices sociales.



Fanny Arav, conseillère du groupe UNSA

Pour l'UNSA :

- ✓ la justice climatique doit être un choix politique prioritaire pour limiter les inégalités environnementales et sociales en tenant compte des capacités économiques de chacun pour mettre fin au développement des disparités de richesse entre populations et les territoires.
- ✓ la lutte contre l'injustice climatique représente un défi international. C'est un phénomène qu'il faut traiter en adaptant de nouvelles règles internationales pour plus de justice distributive et réparatrice entre nations.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/la-justice-climatique-enjeux-et-perspectives-pour-la-france>



L'UNSA auditionnée par la délégation aux droits des femmes et à l'égalité sur le « *Temps de vie des femmes* »

Sylvie Lizard, secrétaire nationale en charge de l'égalité professionnelle a été auditionnée dans le cadre d'une table ronde.

Depuis la loi du 4 août 2014 sur « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », l'UNSA engage ses syndicats à poursuivre et amplifier notre démarche de mise en œuvre d'actions de promotion de la mixité visant à favoriser l'égal accès des femmes aux mandats électoraux professionnels, aux responsabilités professionnelles et sociales, à prévenir et lutter contre les stéréotypes sexistes.

L'UNSA considère que l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes est un enjeu essentiel en termes de droits fondamentaux mais c'est aussi un enjeu économique et social. Pour battre en brèche cette inégalité, il faut mener une réflexion globale et transversale car elle repose sur un système à la fois politique, économique, social et culturel. Pour l'UNSA, le travail des femmes est un facteur de croissance, de cohésion au sein de la société, d'émancipation et d'autonomie pour les femmes. Lutter contre ces inégalités dans le monde du travail relève pleinement de nos valeurs et de nos principes : transformation sociale, lutte contre les discriminations, lutte contre les injustices. Pour cela, l'UNSA s'engage avec ses fédérations et ses syndicats dans les territoires, les branches, les entreprises, la Fonction publique et dans ses instances syndicales à promouvoir une véritable égalité professionnelle.

Les inégalités relèvent de mécanismes systémiques. Ils nous engagent en tant qu'organisation syndicale à favoriser le militantisme féminin dans nos pratiques syndicales, à renforcer la mixité notamment par la parité sur les listes aux élections des IRP et, à amener nos fédérations et nos syndicats en entreprise à mieux prendre en compte la question de l'égalité femmes-hommes. Cela passe par une information de tous les représentants UNSA sur la législation, sur les propositions en matière de lutte contre les discriminations et les règles nécessaires pour une meilleure approche intégrée de l'égalité dans toutes les structures. Pour cela nous avons mis en place des formations des militants UNSA sur ces questions, et une résolution générale a été adoptée au dernier congrès de l'UNSA.

Nouveau !

Le CESE fait participer les internautes à la rédaction de ses préconisations

Dans le cadre des travaux de la section de l'éducation, de la culture et de la communication sur l'avis « **Réseaux sociaux : comment renforcer l'engagement ?** », le CESE a mis en place une plateforme pour recueillir les propositions des internautes [jusqu'au 10 novembre 2016](#).



**Faites vos propositions sur :
engagement-rs.lecese.fr**

L'AGENDA DES PLENIERES

25 octobre

La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le consommateur, le rice et l'emploi - Activités économiques

22 novembre

La place de la jeunesse dans le monde rural – Education, de la culture et de la communication et Aménagement durable des territoires

23 novembre

L'agroécologie - Agriculture, pêche et alimentation

13 décembre

Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale – Economie et des finances

Retrouvez l'agenda complet : <http://www.lecese.fr/agendas?mini=agenda-details%2F2016-W37&type=28>

Les formations sanitaires et sociales en Ile-de-France : enjeux et perspectives

Rapport et avis présentés au nom de la commission Santé, solidarité et affaires sociales

En Ile-de-France près de 500 000 personnes occupent des postes dans le domaine sanitaire et social. Il s'agit d'emplois publics et privés non-délocalisables, essentiels à la qualité du système de santé. Dans un contexte de vieillissement de la population, d'accroissement des maladies chroniques et de baisse de la démographie médicale, l'offre de soins va être profondément modifiée, notamment avec le développement de la médecine ambulatoire. Aussi, le Ceser demande au Conseil régional un investissement fort et durable en faveur des formations sanitaires et sociales afin d'anticiper les changements en cours et à venir et de préparer l'adaptation des métiers. Il préconise notamment de :

- **Créer une instance unique de pilotage réunissant les 3 décideurs régionaux** : Conseil régional, Agence régionale de santé (ARS) et Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour assurer la coordination des politiques publiques dans le domaine des formations sanitaires et sociales.
- **Structurer l'offre de formation et favoriser la coopération entre les établissements**. Compte tenu de l'éclatement de l'offre et du nouveau cadrage territorial (Groupements hospitaliers de territoire), le Ceser incite la Région à accompagner l'adaptation de l'appareil de formation francilien.
- **Mieux faire connaître les formations et les métiers du secteur sanitaire et social et faire évoluer les modalités d'entrée**. Le Ceser propose de développer davantage, dès le secondaire, l'information et l'orientation vers les métiers sanitaires et sociaux. Par ailleurs, il considère que les modalités d'entrée dans ces formations doivent être simplifiées et harmonisées.
- **Mener des actions régionales ciblées sur 4 formations**. Le Ceser formule des préconisations concernant les formations des aides-soignant-e-s, des infirmier-e-s, des masseurs-kinésithérapeutes et des assistant-e-s de service social.

<http://www.ceser-iledefrance.fr/travaux/les-formations-sanitaires-et-sociales-en-ile-de-france-enjeux-et-perspectives>



Développement et amélioration de l'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens

Rapport présenté au nom de la commission Culture et communication par Patrick ARACIL, secrétaire général de l'UNSA Ile-de-France.

L'éducation artistique et culturelle est fondamentale dans les parcours scolaires et de formation des jeunes. Vecteur d'insertion sociale et professionnelle, elle participe à la construction de la citoyenneté. Elle embrasse un vaste ensemble de disciplines et s'organise autour de plusieurs dispositifs et réseaux (Etablissements scolaire, culturel, d'enseignement, associations, etc.). Pour développer l'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens, le Ceser formule 3 grandes recommandations :

- ✓ **Construire des outils d'analyses régionaux** : le secteur culturel d'Ile-de-France souffre d'un éparpillement, voire d'absence, de données statistiques pour mesurer son activité, notamment dans le domaine de l'éducation. Le Ceser préconise la création d'outils d'analyse et d'observation, regroupant ceux qui sont produits actuellement par les organismes associés de la Région.
- ✓ **Repenser la médiation culturelle** : la Région Ile-de-France organise l'intervention de médiateurs culturels dans les lycées. Cette action est trop marginale pour pouvoir développer l'éducation artistique et culturelle. Le Ceser souhaite donc qu'une réflexion globale soit engagée sur la médiation culturelle au niveau régional, afin de préciser et redéfinir son rôle, ses objectifs et son périmètre.
- ✓ **Elaborer un Schéma stratégique régional de l'éducation artistique et culturelle** : le Ceser recommande à l'Exécutif régional de créer un Schéma stratégique régional de l'éducation artistique et culturelle. Pour impulser cette démarche, le CESER propose d'organiser des assises régionales sur ce thème et, plus globalement, de construire la concertation avec les différents acteurs concernés.

<http://www.ceser-iledefrance.fr/travaux/developper-leducation-artistique-et-culturelle-dans-les-lycees-franciliens>